**Groupe de travail sur l’Examen périodique universel**

**Vingt-sixième session**

**Genève, le 2 novembre 2016**

**Déclaration de la Mauritanie à l’EPU de l’OUGANDA**

**Monsieur le Président,**

Ma délégation souhaite la bienvenue à la délégation de l’Ouganda et la remercie de la présentation de son rapport et des informations actualisées qu’elle a bien voulu porter à notre attention.

Ma délégation félicite l’Ouganda pour la mise en œuvre de la plupart des recommandations qu’elle a accepté lors du premier cycle de son EPU.

Ma délégation relève avec intérêt l’adoption de lois axées sur les droits de l’homme, notamment la loi de 2012 relative à la prévention et à l’interdiction de la torture.

Ma délégation salue la création d’une institution gouvernementale chargée de donner des orientations politiques sur les questions relatives aux droits de l'homme ainsi qu’une commission parlementaire permanente sur les droits de l’homme.

Ma délégation exhorte l’Ouganda à poursuivre ses efforts pour faire baisser les taux de mortalité maternelle et infantile : Elle l’encourage également à intensifier ses efforts pour lutter contre la pauvreté et améliorer le niveau de vie de tous les Ougandais

Nous n’avons aucun doute quant à la volonté de ce pays de promouvoir les droits de l’homme et de mettre en œuvre, dans les limites de toutes ses possibilités, les instruments auxquels il est partie.

Nous souhaitons plein succès à l’Ouganda dans la mise en œuvre des recommandations qu’il aura acceptées à l’issue de cet examen.

**Je vous remercie.**